

Les Professeurs stagiaires
recrutés aux concours externes 2010
par le Ministère de l'Agriculture

Toulouse le 6 Janvier 2011

Monsieur Bruno Le Maire,
Ministre de l'Agriculture

Madame Marion Zalay,
Directrice générale l'Enseignement et de la Recherche

Monsieur Jean-Marie Aurand,
Secrétaire du Ministère de l'Agriculture

Courrier en copie à

Madame Véronique Bonne,
Directrice de l'ENFA

Monsieur Jean-Marie Chassagne,
Direction de l'Enseignement et de la Pédagogie

Jean-Pascal Fayolle,
Service de l'Enseignement Technique

Monsieur Bertrand Droguet,
Bureau de la gestion des dotations et des compétences

Représentants syndicaux

L'ensemble des stagiaires
reçus aux concours externes en 2010

Madame, Messieurs,

Nous souhaitons vous alerter sur la situation difficile dans laquelle se trouvent les professeurs stagiaires reçus au concours externes 2010.

En effet, cela fait maintenant 5 mois que nous sommes en poste et un malaise profond anime l'ensemble de notre promotion. Nous sommes victimes d'un projet de réforme de la formation des enseignants dont les bouleversements ont notablement modifié les objectifs de cette formation. Le déroulement de ces 5 mois nous a permis de déceler non seulement des dysfonctionnements à la mise en place de cette réforme mais aussi des dysfonctionnements liés à notre intégration dans notre métier.

Nous souhaitons vous en faire part en énumérant ces différents problèmes

- le manque d'adaptation de la formation à nos conditions de stages

En effet, cette année nous sommes affectés en responsabilité totale devant les élèves à hauteur de 2/3 temps de service d'enseignement contrairement aux années précédentes où les stagiaires étaient en stage et en doublon avec leur conseiller pédagogique pour assurer certains cours.

De ce fait, les besoins de formation sont totalement changés puisque ce qui était enseigné à l'ENFA avant est maintenant acquis, pour majorité, en situation et de manière quasi autonome. Les sessions de rassemblements doivent donc être ciblées, selon nous, vers des objectifs plus concrets de l'exercice de l'activité d'enseignement et variables selon la période de la session. La première session doit, par exemple, permettre de repartir avec des progressions pédagogiques abouties et des séances pédagogiques construites.

- la surcharge de travail et le manque de clarté des productions demandées

Étant en responsabilité totale dans nos classes, nous avons une part de travail importante allouée non seulement à la préparation des cours, mais aussi au suivi des élèves (réunions des équipes pédagogiques, conseils de classes et accueil des parents).

Il nous est donc difficilement possible de réaliser des productions qui n'ont pas de lien direct avec nos cours sous peine de nous mettre en retard. C'est le cas de certaines productions qui nous paraissent manquer d'intérêt dans les contraintes de cette année de formation.

L'exemple le plus flagrant est la mise en ligne hebdomadaire de nos activités et l'ouverture d'un message sur le "forum" de la plate-forme Moodle - installée à l'occasion de cette année de formation dont la particularité est d'être en partie "à distance". Nous nous demandons vraiment l'importance de passer 20 minutes voire 1 heure toutes les semaines pour cela, d'autant plus qu'il y a peu de retour de la part des formateurs ou des responsables de la formation. Le principe d'ouvrir un message sur le "forum" est d'avoir une réponse, un avis, un commentaire ... un échange digne d'un forum. Nous devons également élaborer un "carnet de bord" sur Moodle en y postant des fichiers dont le contenu est parfois une redite des productions que nous devons déposer sur d'autres espaces de la plate-forme (et qui nous demande un temps d'auto-formation non négligeable à cet outil).

De plus, certains formateurs nous ont demandé de nous filmer en séance d'enseignement 15 jours avant les vacances. Ce n'est pas un acte anodin puisqu'il faut demander l'accord du proviseur et des parents, réserver le matériel nécessaire et trouver un créneau possible (difficulté d'emploi du temps, neige, stage des élèves, etc.)

- des conditions difficiles d'affectation et de stage

Dès la rentrée, nous nous sommes parfois retrouvés dans des situations compliquées vis-à-vis des collègues que nous ne connaissions pas encore et avec lesquels nous allons travailler et qui avaient refusé de prendre le rôle de conseiller pédagogique.

Ces situations ont été particulièrement délicates à gérer car nous n'étions absolument pas responsables de cette situation.

Ces conditions difficiles qui s'ajoutent à la surcharge de travail, ont été dénoncées dans la lettre intersyndicale mettant en cause l'organisation même de cette année de stage pour laquelle la formation repose essentiellement sur les conseillers pédagogiques.

De plus, certains stagiaires n'ont pas de CP sur leur établissement d'affectation ce dernier se trouvant parfois même à plusieurs centaines de kilomètres, les conditions d'appui et de conseils sont irréalistes.

Enfin, certains stagiaires ne peuvent pas bénéficier de l'appui de leur CP à cause des congés maladies de ces derniers, sachant qu'aucun remplacement n'est prévu dans ce type de situation. Certes, les stagiaires sont également suivis par des tuteurs, mais tous les tuteurs ne sont pas de leur discipline d'enseignement. Ces stagiaires se retrouvent donc complètement isolés sans pouvoir bénéficier d'aucun appui ni retour sur leur parcours.

- des conseillers pédagogiques manquant de repères

Les conseillers pédagogiques sont eux aussi déconcertés par la situation. En effet, certains CP n'ont même pas suivi de formation à l'ENFA et découvrent en même temps que nous ce que sont des fiches pédagogiques ou des progressions normalisées. De plus, ils découvrent avec les stagiaires les différentes réformes de diplôme (baccalauréat professionnel et BTS) ce qui entraîne des difficultés d'adaptation importantes.

En effet, les CP assurent notre formation hebdomadaire pour ne pas dire quotidienne puisqu'ils disposent de 3 h de décharge. Leurs seules aides résident en le Vade-mecum du Conseiller Pédagogique et le dialogue sur la plate-forme Moodle avec les formateurs.

Il semblerait alors cohérent qu'un CP soit un ancien stagiaire sorti de l'ENFA il y a une dizaine d'années.

- le non remplacement de certains stagiaires

Ce point, déjà évoqué lors de la session de septembre avec Monsieur Gonzales, reste encore problématique. En effet, il n'est pas simple, lorsque l'on débute et même avec de l'expérience, d'assurer la totalité d'un programme avec 7 semaines de cours en moins. Ces absences ajoutées aux périodes de vacances et de stages des élèves rendent nos conditions d'exercice d'enseignant difficiles dans la mesure où il n'y a pas de suivi régulier des classes. (Exemple concret de suivi de classes : 15 jours de cours - 15 jours ENFA - 1 semaine de cours - 1 semaine élèves en stage - Vacances - 1 semaine de cours -

Cela nous met dans une position inconfortable vis-à-vis des élèves pour les conduire à la réussite mais aussi vis-à-vis des parents d'élèves qui se montrent intransigeant lors des réunions parents d'élèves. D'ailleurs, les parents peuvent être en droit de s'interroger sur la rigueur et la cohérence de la formation de leurs enfants.

Enfin, nous tenons à souligner les problèmes que rencontrent certains stagiaires dans des disciplines telle que la documentation. En effet, les stagiaires documentalistes, également $8\frac{2}{3}$ temps, sont affectés sur des établissements en sous-effectif du point de vue des postes en documentation, rendant non seulement les tâches de gestion plus lourdes mais surtout contraignant les autres enseignants et les élèves à travailler sans l'espace CDI et les ressources qui y sont disponibles. Sachant que la majorité des lycées agricoles sont pourvus d'internats, cela mets fortement en péril la scolarité de ces élèves.

- la prise en compte de la situation personnelle

La réussite à un concours de la fonction publique est un changement important dans une vie. Mais il est à regretter que les situations personnelles de chaque stagiaire n'aient pas été plus considérées dans les affectations.

Nombre d'entre nous ont été contraints d'engager à la rentrée des démarches - faute de dispositifs existants (logement et véhicule de fonction, ne serait-ce que pour les premières semaines de la rentrée) - coûteuses en temps sans que personne ne se soucie de leurs répercussions sur la fatigue des stagiaires alors même qu'il faut être dans de bonnes dispositions physiques et morales pour prendre ses repères et s'engager dans un métier offrant de nouvelles responsabilités.

Il est à noter que de nombreuses situations provoquant un éloignement de la famille (conjoint, enfants) ont malheureusement été la source de cas de divorces et de séparations.

On comprend totalement le fait que l'on ne puisse pas rester dans notre région d'attache mais des arrangements auraient pu être trouvés afin de limiter l'éloignement. Une vie de famille à distance n'est en aucun cas un objectif de vie et cela contribue aussi au mal-être actuel des stagiaires.

Dans ces situations, il est notamment très difficile de s'investir dans la vie du lycée alors que, dès le prochain mouvement, nous chercherons à nous rapprocher de notre famille. C'est un manque de stabilité personnelle mais aussi un manque de stabilité pour la vie d'un établissement qui ne peut pas compter sur la pérennité des projets avec des équipes stables.

- des situations administratives floues

Notre accueil en qualité de fonctionnaire stagiaire et notre formation administrative n'ont pas été réellement assurés. Nous n'avons eu aucune information concernant les démarches à effectuer pour la sécurité sociale, la mutuelle ou encore les frais de transports. De plus, il aurait été opportun d'avoir des informations concernant nos fiches de services qui s'avèrent être difficiles à lire sans y avoir été quelque peu initié.

De même, le seul document officiel qui justifie notre prise de fonction en tant qu'enseignant stagiaire du Ministère de l'Agriculture est la fiche de notification administrative. Les entreprises

privées sont obligées de fournir un contrat de travail à leurs employés ... mais pas l'administration d'un Ministère ?

- des situations économiques non durables

Cette année de stage est difficile économiquement. Des frais de déménagement, de transferts de dossiers administratifs, de voyages entre les différents domiciles (administratif, personnel et l'ENFA) ont créé des situations précaires.

Les frais de stage à l'ENFA sont en partie remboursés mais uniquement pour les utilisateurs de trains ... (12 h de train pour certains d'entre nous !). Tout le monde n'a pas la possibilité ni l'envie de passer sa nuit dans un train couchette. C'est la raison pour laquelle des méthodes de transport plus pratiques sont empruntées. En quoi, cela doit-il conditionner nos remboursements ?

Ces mêmes frais ne sont à l'heure actuelle toujours pas remboursés alors que l'on se prépare au stage de janvier avec ces mêmes frais qui s'accumulent toujours.

Enfin la situation sur nos salaires ne nous a pas été clairement explicitée. La revalorisation, liée à la masteurisation, aurait été prise en compte (bien qu'elle ne nous soit toujours pas versée) mais il semblerait qu'elle ne soit pas équivalente à celle de nos collègues de l'éducation nationale (d'après des sources syndicales). Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ?

Madame, Messieurs, nous nous sommes ici efforcés de répertorier du mieux possible les différents dysfonctionnements que nous avons repérés lors de ces 5 mois. En étant reçus à ce concours, nous avons fait d'une passion notre métier. En effet, nous étions pour la plupart soit contractuels dans l'enseignement, soit étudiants dans des structures spécialisées telles que les IUFM. Cependant, ces quelques mois passés nous poussent à nous poser des questions quant à notre avenir dans ce système éducatif spécifique qu'est l'enseignement public.

Il est agréable de lire sur le papier l'expression des envies de notre gouvernement de donner à tous une éducation visant de hautes qualifications, mais en réalité, les moyens mis en oeuvre pour participer à cette mission qu'est l'enseignement public ne permettent pas la mise en place d'un tel engagement et d'encadrer comme il se doit les élèves. Il ne faudra pas s'étonner par la suite de leur vision négative d'une école qui les laisse, au final, démunis, dans des structures de plus en plus précaires avec un personnel de moins en moins valorisé.

Les stagiaires externes
reçus aux concours en 2010